

**Information sur les honoraires des commissaires aux comptes
Au titre des exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011**

KPMG SA et la Société Parisienne de Conseil et de Comptabilité (SPCC) agissent en tant que commissaires aux comptes du Groupe au 31 décembre 2012. Le tableau suivant présente les honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par Demos et ses filiales consolidées aux 31 décembre 2012 et 2011.

	KPMG SA				Société Parisienne de Conseil et de Comptabilité			
	Montant HT (milliers d'euros)		%		Montant HT (milliers d'euros)		%	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Audit								
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Demos SA	71,50	70,80	53,1%	61,94 %	31,90	31,00	94,10 %	91,18 %
- Filiales intégrées globalement	51,00	42,50	37,9 %	37,18%	-	-	-	-
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Demos SA	12,0	1,00	8,9 %	0,87 %	2,00	3,00	5,90 %	8,82 %
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-Total Audit	134,50	114,30	100 %	100 %	33,90	34,00	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres (à préciser si >10% des honoraires d'audit)	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-Total Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	134,50	114,30	100 %	100 %	33,90	34,00	100%	100%